PROGRAMME DE LA FORMATION

PERECO : COMPRENDRE, METTRE EN PLACE ET MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de :

- Identifier le fonctionnement du PERECO
- Comprendre ses compartiments et ses modes d'alimentation
- Maîtriser les règles de mise en place et d'accès au dispositif

1 Quiz d'introduction et de positionnement

- Identifier ses connaissances initiales sur le PERECO
- Repérer les notions à approfondir au cours du parcours

2 Architecture du PERECO

- Nommer les trois compartiments du PERECO et décrire les sommes qui y sont affectées
- Rattacher chaque type de versement au compartiment correspondant
- Expliquer l'incidence de l'origine du fonds sur la disponibilité, les sorties et la fiscalité

3 Alimentation du PERECO

- Distinguer les versements déductibles et non déductibles
- Expliquer les conséquences fiscales de chacun à l'entrée et à la sortie
- Identifier les différences entre les cadres fiscaux des articles 154 bis et 163 quatervicies du CGI

4 Mise en place du PERECO

- Distinguer les modalités de mise en place selon la présence ou non de représentants du personnel
- Situer l'obligation de négocier qui découle d'un PEE de plus de trois ans
- Présenter les possibilités de transférabilité des droits et le dispositif interentreprises

5 Bénéficiaires du PERECO

- Identifier les bénéficiaires pouvant accéder au PERECO
- Expliquer les conditions d'accès applicables aux mandataires sociaux
- Décrire les règles de calcul de l'ancienneté exigée pour accéder au dispositif

ORGANISATION

Durée 1 heure 40

Niveau Initiation

Format

100 % à distance, asynchrone

Prérequis Aucun

Public visé

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

Equipement numérique

Ordinateur, tablette ou smartphone disposant d'une connexion internet. Savoir se connecter à un espace personnel en ligne et ouvrir un PDF.

Méthode pédagogique

Ce parcours fait partie d'une progression en 3 parcours, de la compréhension du dispositif à l'abondement, puis aux sorties et transferts.

Formats : vidéo, cas pratiques, ressources téléchargeables, activités.

Evaluation des acquis

Test de positionnement au début de chaque module.

Évaluation des acquis à la fin de chaque module.

Parcours validé quand les 5 modules sont terminés et que le score atteint 80 %. Vous recevrez alors une attestation de fin de formation avec le temps réel de connexion associé.

Accessibilité et accompagnement

Assistance technique et pédagogique : support@docsis.fr, du lundi au vendredi, réponse sous 2 jours ouvrés.

Progression suivie : statistiques et relevés de progression accessibles dans votre espace apprenant.

Votre référente handicap : Virginie Briois · handicontact@docsis.fr

Signalez-nous votre besoin avant l'inscription : un échange confidentiel permet de définir ensemble les adaptations utiles.

DOCSIS